

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 97 (2000)  
**Heft:** 10  
  
**Rubrik:** Conseils aux débutants ; Courrier des lecteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Conseils aux débutants

## Octobre 2000

L'automne a fait son entrée dans nos campagnes. Nos forêts ont revêtu leur plus bel habit. La végétation se pare de toutes les variations de couleurs. Le feuillage roux des hêtres se détache agréablement du vert foncé des conifères. Mais bientôt les premières gelées détruiront tout ce charme, l'hiver sera à nos portes.

Ce changement détermine aussi le comportement de nos ruches. Bien approvisionnées le mois dernier pour pouvoir subsister jusqu'au printemps prochain, elles rejoignent leur quartier d'hiver en formant la grappe, toujours assez souple, capable de réagir aux moindres fluctuations de la température. Le dernier contrôle de la chute naturelle des varroas devra démontrer qu'il est inférieur à un acarien par jour. Après cet ultime contrôle, n'oubliez pas de retirer les langes et les grilles afin que les abeilles éliminent plus facilement les cadavres jonchant le fond de la ruche.

Un traitement à l'acide oxalique ou lactique peut être envisagé en prenant quelques précautions :

- la température extérieure devrait être de 10°, mais au minimum de 5° ;
- pour les ruches Dadant, maintenez bien les cadres au-dessus de la ruche, afin que les abeilles qui tombent des cadres ne se perdent pas dans l'herbe ;
- pour la ruche suisse, mettez dans l'entonnoir un journal et les insectes qui tomberont n'y resteront pas collés ;
- ne raclez plus les joints des planchettes couvre-cadres et serrez-les bien les unes contre les autres, vous éviterez ainsi les courants d'air dans la ruche et du travail aux abeilles qui sont dans leur période de repos ;
- profitez également de retirer les vieux cadres placés en dehors des partitions.

Un dernier nettoyage des fonds permet d'éliminer les moisissures, qui peuvent être porteuses de maladies. Si vous ne l'avez pas encore fait, abaissez les entrées à 7 mm afin d'éviter la rentrée d'intrus dans la ruche. **Les tirettes doivent être écartées pour assurer une bonne aération; le mieux est de retirer totalement l'une des tirettes pour ne pas avoir de surprise au printemps, telle que ruches fermées.**

L'inactivité imposée maintenant par les abeilles ne saurait cependant inciter l'apiculteur à toute inaction. Je crois que son attention doit être tournée ce mois-ci au stock de rayons. Il y a d'une part des cadres à miel vides ayant passé par l'extracteur et, d'autre part, les rayons excédentaires retirés des ruches. Bien que la température soit déjà plus fraîche, la fausse-teigne continue quelque temps encore ses ravages là où elle trouve accès. Le stock de rayons est pour l'apiculteur une richesse et constitue un appoint respectable dans la rentabilité de son exploitation. Ces rayons de réserve sont de différentes catégories :

1. vieux rayons noircis et opaques,
2. constructions mâles et mauvaises constructions,
3. cadres construits partiellement,

4. rayons n'ayant pas encore servi au couvain,
5. rayons vides,
6. rayons contenant des provisions, soit du pollen, soit du miel.

Les deux premières catégories sont découpées des cadres et livrées à la fonte. Cela évite l'encombrement dans l'armoire à rayons et assure l'approvisionnement de cire gaufrée. Les cadres à pollen, provenant généralement d'une colonie orpheline, se conservent le plus avantageusement dans les colonies parmi lesquelles ils ont été répartis. Ailleurs, malgré toutes les précautions, ils moisissent sous l'influence de l'humidité saisonnière et le pollen serait impropre à la consommation. Quant aux cadres à miel, ils fournissent un précieux appoint au printemps. On les conserve dans un endroit sec. Les catégories 3, 4 et 5 sont rangées dans l'armoire à rayons. Mais cela ne suffit pas, aussi hermétique que l'armoire puisse être. Le moyen usuel pour les protéger de la fausse teigne est d'injecter du sulfure liquide contre les mites de la cire. Au mois d'octobre aussi, c'est le moment de préparer le matériel de calfeutrage dont les colonies auront besoin pour passer la mauvaise saison et, surtout, le début du printemps. Bonne lecture...

**E. Noirat**

## **Courrier des lecteurs**

### **Inauguration du couvert de Bonatchiesse**

Chers Collègues, Amis des abeilles,

Par son président, la section d'Hérens tient à féliciter et à remercier les promoteurs et les apiculteurs bénévoles qui ont œuvré à la réalisation de ce magnifique ouvrage.

Il va sans dire que ce couvert apportera une motivation et une relève certaines pour la pérennité de notre passion, l'apiculture. Je remercie également toutes les personnes qui se sont investies pour que cette journée soit belle. Et elle le fut. Un grand merci encore à l'équipe de Michel Rausis, président de la section d'Entremont.

J'ai malgré tout un petit pincement au cœur de constater que certains responsables de la vulgarisation de notre apiculture valaisanne et SAR ont brillé par leur absence (des imprévus existent certes, mais pour une telle journée il y a peu d'excuses). Respectons le passé (merci aux vétérans). Assurons la relève et restons très très vigilants pour l'avenir.

En saint Ambroise, l'amitié et la solidarité seront les valeurs de l'apiculture du troisième millénaire.

**Charles-Antoine Rudaz**





## INVITATION A LA COLLECTE 2000

DE LA FONDATION SUISSE EN FAVEUR DE L'ENFANT INFIRME MOTEUR CEREBRAL  
PRONONCEE PAR MADAME RUTH DREIFUSS, CONSEILLERE FEDERALE

Les nouvelles formes d'habitation et de thérapie, les dispositifs et appareils spéciaux, mais également l'aisance matérielle fournie par l'assurance-invalidité ont permis à de nombreux jeunes handicapés de mener une vie autonome et d'être mieux intégrés dans la vie de la société. Cependant, pour que les enfants handicapés et leurs familles puissent pleinement profiter des progrès établis dans ce domaine et saisir la chance qui leur est offerte, il est important que les organisations d'aide les soutiennent et que la population entière fasse preuve de solidarité.

La Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral fait partie des nombreuses organisations de Suisse qui, depuis 40 ans, mettent leur savoir et leurs expériences dans les domaines les plus divers au service d'autrui. Elle intervient de façon concrète et directe à chaque fois qu'une assistance est requise. Qu'il s'agisse de fournir du matériel technique destiné à simplifier la vie quotidienne, les soins et le bien-être des personnes handicapées, ou de concevoir des véhicules sûrs, adaptés à leurs besoins spécifiques, pour les petits déplacements et les grands voyages, la Fondation Cerebral est toujours prête à offrir son concours.

Dans les jours à venir, la Fondation Cerebral fera appel à votre générosité. En faisant un don, vous soutiendrez la Fondation dans son travail quotidien et sa vocation, vous ferez preuve de solidarité et permettrez à de nombreux handicapés cérébraux de Suisse de concrétiser leurs projets. D'avance et de tout cœur un grand merci!

Ruth Dreifuss  
Conseillère fédérale

